

Communiqué de presse  
Paris, le 30 Janvier 2014

## Etat d'avancement du projet « Hôtel Dieu »

Les vœux au personnel de l'Hôtel-Dieu qui se sont tenus le 28 janvier 2014 ont été l'occasion pour le directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris AP-HP de faire un point sur les perspectives, le portage du projet et la méthode de travail des mois qui viennent. Ils peuvent être récapitulés de la manière suivante :

### I) Des orientations permettant, comme cela avait été indiqué au mois de décembre 2013, de retravailler le projet.

Le projet Hôtel-Dieu doit être retravaillé en tenant compte des enjeux suivants auxquels il est susceptible de répondre :

- Améliorer la réponse à l'égard de patients dont l'accès aux soins est menacé pour des raisons sociales, économiques, ou de prise en charge insuffisantes ; améliorer donc la capacité de l'AP-HP de répondre aux « vulnérabilités ».
- Améliorer l'articulation entre l'AP-HP et d'autres acteurs de santé, qu'il s'agisse de la médecine de ville, dans des conditions compatibles avec les valeurs du service public, ou des centres, maisons, pôles ou réseaux de santé, avec une vision de complémentarité et de cohérence et pour développer une dimension de « médecine ambulatoire universitaire ».
- Développer le rôle de l'AP-HP comme acteur de prévention, en explorant toutes les dimensions de la prévention (populations vulnérables, santé publique, médecine du travail, éducation à la santé, prise en charge globale, médecine individualisée, conseil génétique, etc...).
- Contribuer au besoin d'une plus grande lisibilité de l'offre de soins de l'AP-HP et d'un accès plus facile, d'un parcours plus direct, d'une réponse à l'enjeu d'égal accès aux soins :
  - Information des patients par une information générale sur l'offre de l'AP-HP,
  - Renseignements individualisés,
  - Conseils aux patients,
  - Offre de soins en amont et en aval du passage par un Groupe Hospitalier,
  - Organisation du lien entre l'hôpital et les autres acteurs. A cet égard, l'AP-HP peut tirer parti des savoir-faire développés par l'Hospitalisation à Domicile (HAD) dans le champ de la coordination des soins avec les professionnels de santé de ville (médecins généralistes, mais aussi kinésithérapeutes,

infirmières...), qu'il s'agisse de la coordination autour des patients ou des réflexions en termes de coordination territoriale des soins.

- Favoriser la reconnaissance de la dimension « citoyenne » de la santé : par une implication des patients dans le projet, par le développement de l'éducation thérapeutique, par des actions de formation, par une ouverture à des publics (par exemple scolaires ou étudiants ou riverains), par un lien avec la dimension sociale de la prise en charge, par la possibilité de débats sur la santé, par des formations et des informations indépendantes de l'industrie pour les publics et les professionnels de santé.
- Répondre au besoin d'un grand centre fédératif sur la « dimension médico-économique » et la valeur économique de l'innovation, dans ses dimensions de recherche, d'enseignement, de production de connaissances et d'aide à la décision ; l'ambition est de porter haut l'évaluation médico-économique en termes de recherche, de publications au service du projet d'abord, mais aussi pour mieux documenter les évolutions de notre système de soins.
- Etre ouvert sur l'innovation : télémédecine, utilisation des e-technologies y compris pour l'éducation thérapeutique et être un lieu qui puisse évaluer dans des conditions « evidence based » les innovations nécessaires à la prise en charge ambulatoire. Le lien étroit avec les groupes hospitaliers, les médecins, les soignants, les patients, à l'échelle de l'AP-HP devrait permettre de raisonner à un bon niveau de masse critique, pour identifier et retenir les dispositifs les plus pertinents pour les patients et les professionnels.

## II) Un renouvellement de l'équipe de portage du projet.

- L'intégration de l'HAD dans le projet de l'Hôtel Dieu a été l'occasion de confier à une nouvelle directrice le soin de travailler à cette intégration et d'avoir la responsabilité du projet. Laurence Nivet est officiellement chargée de ces responsabilités à partir de début février 2014 et prendra en outre la direction de l'HAD dans la perspective de son intégration.
- Un comité stratégique sera chargé d'ici le mois de mai 2014 de proposer un projet d'ensemble répondant aux enjeux indiqués plus haut. Il commencera ses travaux la première quinzaine de février. Sa composition sera précisée d'ici là.
- Un comité de dialogue associant les représentants du personnel se réunira tous les 15 jours pour qu'ils puissent être associés aux évolutions de l'Hôtel-Dieu et à ses perspectives.

## III) Des décisions pour soutenir l'activité de l'hôtel Dieu et préparer son avenir.

- L'Hôtel-Dieu sera doté en 2014 d'un nouveau Scanner et d'une nouvelle IRM, en remplacement de matériels anciens et pouvant améliorer la qualité et la capacité du plateau technique.

- L'unité de reconstitution des chimiothérapies, qui devait être supprimée, sera maintenue, la prise en charge par cette unité de la partie des reconstitutions de chimiothérapies de l'HAD, réalisées aujourd'hui dans des conditions non satisfaisantes au regard des impératifs de protection des personnels.
- Les procédures de marché sont lancées pour réaliser les études nécessaires à la mise aux normes et la programmation, permettant d'enclencher les opérations, une fois le projet d'ensemble défini.
- Les activités réalisées dans le service des urgences seront placées sous une responsabilité médicale clairement identifiée, de façon à permettre une plus grande proximité dans l'organisation et la gestion de ces activités.
- Les moyens dévolus à l'Hôtel-Dieu seront identifiés et suivis spécifiquement sur ce site, dans un souci de clarification à l'égard de l'ensemble du groupe hospitalier auquel il appartient, pour permettre également une meilleure vision des besoins de l'Hôtel-Dieu et une gestion de plus grande proximité des questions relatives au personnel de l'hôpital.

### *A propos de l'AP-HP*

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), est le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Île-de-France et le 1er CHU d'Europe. Ses 92 000 professionnels s'engagent à offrir à tous, 24h/24, des soins de grande qualité. Les 7 millions de personnes soignées chaque année bénéficient de traitement de pointe dans l'ensemble des disciplines médicales.

### Contacts presse

---

Service de presse de l'AP-HP : Olivier Bordy, Anne-Cécile Bard, Clémence Rémy – 01 40 27 37 22 – [service.presse@sap.aphp.fr](mailto:service.presse@sap.aphp.fr)